

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Lunos® Fluoridgel
Révision : 02.01.2018
Date d'édition : 02.01.2018

Version (Révision): 1.0.1 (1.0.0)

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Lunos® Fluoridgel

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Le gel fluoré Lunos® est utilisé pour la prévention des caries avec du fluorure de sodium et pour la reminéralisation.

Catégories de produits [PC]

PC0 - Autres

Usages déconseillés

Néant, à l'utilisation appropriée.

Remarque

Le produit est destiné aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

orochemie GmbH + Co. KG

Rue : Max-Planck-Straße 27

Code postal/Lieu : 70806 Kornwestheim

Téléphone : +49 7154 1308-0

Telefax : +49 7154 1308-40

Contact pour informations : DÜRR DENTAL SE, Höpfigheimer Str. 17, 74321 Bietigheim-Bissingen, Germany

Tel: +49 7142 705-0, Fax: +49 7142 705-500, info@duerrdental.com

en France:

DÜRR DENTAL FRANCE S.A.R.L., 8, rue Paul Héroult, 92500 Rueil-Malmaison, France

Tel: +33 1 55691150, Fax: +33 1 55691151, info@durr.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

INT: +49 6132 84463 (24 h/7 d)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Bien que ce produit ne soit pas soumis à l'obligation d'identification, nous recommandons d'observer les conseils de sécurité.

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges

EUH208 Contient 3-P-MENTHANONE. Peut produire une réaction allergique.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Prescriptions particulières concernant la détermination des moyens de protection des plantes

Selon l'ordonnance (CE) 1272/2008, art. 1 n° 5(d), ce produit en tant que produit médical est exclu de l'obligation de marquage.

2.3 Autres dangers

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Lunos® Fluoridgel
Révision : 02.01.2018
Date d'édition : 02.01.2018

Version (Révision): 1.0.1 (1.0.0)

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description

10 g de gel fluoré contiennent 0,272 g de NaF.

Composants dangereux

FLUORURE DE SODIUM ; Numéro d'enregistrement REACH : - ; N°CE : 231-667-8; N°CAS : 7681-49-4

Poids : $\geq 1 - < 5 \%$

Classification 1272/2008 [CLP] : Acute Tox. 3 ; H301 Skin Irrit. 2 ; H315 Eye Irrit. 2 ; H319

Indications diverses

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Ne pas laisser la victime sans surveillance. éloigner la victime de la zone dangereuse. Allonger la victime au calme, la couvrir et la maintenir au chaud. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après contact avec les yeux

Retirer les lentilles de contact, garder les paupières ouvertes. en cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche abondamment à l'eau. Aucune mesure particulière ne sont exigées. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone (CO2) Poudre d'extinction Eau en aérosol Brouillard d'eau Le produit lui-même n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun(e) n'est connu(e).

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Lunos® Fluoridigel
Révision : 02.01.2018
Date d'édition : 02.01.2018

Version (Révision): 1.0.1 (1.0.0)

Produits de combustion dangereux

Oxydes nitriques (NOx)

5.3 Conseils aux pompiers

Adapter l'équipement de protection en fonction de l'environnement de l'incendie. Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau. Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Adapter l'équipement de protection en fonction de l'environnement de l'incendie.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection personnel. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

Personnel non formé pour les cas d'urgence

Evacuer les personnes en lieu sûr. Utiliser un équipement de protection personnel. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

Équipes d'intervention

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Protection individuelle

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Colmater les bouches de canalisations.

Pour le nettoyage

Nettoyer avec un matériau absorbant (p. ex. chiffon, non-tissé). Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Autres informations

Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie. Ventiler la zone concernée.

6.4 Référence à d'autres sections

Aucune

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conserver/Stockier uniquement dans le récipient d'origine. Tenir compte des consignes de sécurité et du mode d'emploi sur l'emballage en fût métallique.

Mesures de protection

Mesures de lutte contre l'incendie

Mesures usuelles de la prévention d'incendie. Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Mesures pour éviter la formation d'aérosol et de poussière

Assurer une aération suffisante.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Lunos® Fluoridgel
Révision : 02.01.2018
Date d'édition : 02.01.2018

Version (Révision): 1.0.1 (1.0.0)

Conserver/Stockier uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Ne pas stocker à des températures de moins de 0 °C. Ne pas stocker à des températures de plus de 28 °C.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker au voisinage de produits alimentaires.

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Protéger contre : Gel

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

FLUORURE DE SODIUM ; N°CAS : 7681-49-4

Type de valeur limite (pays d'origine):	TWA (EC)
Valeur seuil :	2,5 mg/m ³
Version :	08.06.2000

Valeurs DNEL/DMEL et PNEC

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

DNEL/DMEL

Type de valeur limite :	DNEL salarié (local) (FLUORURE DE SODIUM ; N°CAS : 7681-49-4)
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	À long terme
Valeur seuil :	2,5 mg/m ³
Type de valeur limite :	DNEL salarié (local et systémique) (FLUORURE DE SODIUM ; N°CAS : 7681-49-4)
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	Court terme (aigu)
Valeur seuil :	2,5 mg/m ³
Type de valeur limite :	DNEL salarié (système) (FLUORURE DE SODIUM ; N°CAS : 7681-49-4)
Voie d'exposition :	Dermique
Fréquence d'exposition :	À long terme
Valeur seuil :	0,36 mg/kg
Facteurs de sécurité :	24 h
Type de valeur limite :	DNEL salarié (système) (FLUORURE DE SODIUM ; N°CAS : 7681-49-4)
Voie d'exposition :	Dermique
Fréquence d'exposition :	Court terme (aigu)
Valeur seuil :	0,36 mg/kg
Facteurs de sécurité :	24 h

PNEC

Type de valeur limite :	PNEC eaux, eau douce (FLUORURE DE SODIUM ; N°CAS : 7681-49-4)
Voie d'exposition :	Eau (Y compris la station d'épuration)
Temps d'exposition :	Court terme (usage unique)
Valeur seuil :	0,9 mg/l
Type de valeur limite :	PNEC (Industriel) (FLUORURE DE SODIUM ; N°CAS : 7681-49-4)
Voie d'exposition :	Terre
Temps d'exposition :	Court terme (usage unique)
Valeur seuil :	11 mg/kg
Type de valeur limite :	PNEC station d'épuration (STP) (FLUORURE DE SODIUM ; N°CAS : 7681-49-4)
Voie d'exposition :	Eau (Y compris la station d'épuration)
Temps d'exposition :	Court terme (usage unique)
Valeur seuil :	51 mg/l

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Lunos® Fluoridgel
Révision : 02.01.2018
Date d'édition : 02.01.2018

Version (Révision): 1.0.1 (1.0.0)

8.2 Contrôles de l'exposition

Dispositifs techniques appropriés de commande

Assurer une aération suffisante.

Protection individuelle

Protection yeux/visage

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Protection oculaire appropriée

Lunettes avec protections sur les côtés

Protection de la peau

Protection des mains

Contact de courte durée (niveau 2: < 30 min) : gants de protection à usage unique de la catégorie III selon EN 374, par ex. matière : nitrile, épaisseur 0,1 mm.

Contact de longue durée (niveau 6: < 480 min) : gants de protection de la catégorie III selon EN 374, par ex. matière : nitrile, épaisseur 0,7 mm.

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.

Protection corporelle

Protection corporelle: non indispensable.

Autres mesures de protection

Prévoir des phases de récupération pour que la peau se régénère. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Protection respiratoire

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Conserver les vêtements de travail à part. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Contrôle de l'exposition professionnelle

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Mesures techniques pour éviter l'exposition

Assurer une aération suffisante.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : Gel

Couleur : trouble

Odeur : fruité

Données de sécurité

Température de fusion/plage de fusion :	(1013 hPa)	non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	(1013 hPa)	non déterminé
Température de décomposition :	(1013 hPa)	non déterminé
Point éclair :		non déterminé
Température d'ignition :		non déterminé
Limite inférieure d'explosivité :		non déterminé
Limite supérieure d'explosivité :		non déterminé
Pression de la vapeur :	(50 °C)	non déterminé
Densité :	(20 °C)	1 - 1,2 g/cm ³
Test de séparation des solvants :	(20 °C)	< 3 %
Solubilité dans l'eau :	(20 °C)	non déterminé

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Lunos® Fluoridgel
Révision : 02.01.2018
Date d'édition : 02.01.2018

Version (Révision): 1.0.1 (1.0.0)

pH :			5 - 6		
log P O/W :			Aucune donnée disponible		
Temps d'écoulement :	(20 °C)	>	12	s	DIN gobelet 4 mm
Viscosité :	(20 °C)		non déterminé		
Seuil olfactif :			non déterminé		
Vitesse d'évaporation :			non déterminé		
Teneur en COV maximale (CE) :			0,3	Pds %	
Propriétés explosives :	Non applicable.				
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux :	Aucune donnée disponible.				

9.2 Autres informations

Aucune

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Néant, à l'utilisation appropriée.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Néant, à l'utilisation appropriée.

10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible.

10.5 Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) n'est connu(e).

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets aigus

Toxicité orale aiguë

Paramètre :	ATEmix calculé
Voie d'exposition :	Par voie orale
Dose efficace :	3663 mg/kg
Paramètre :	DL50 (FLUORURE DE SODIUM ; N°CAS : 7681-49-4)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	52 mg/kg
Paramètre :	DL50 (FLUORURE DE SODIUM ; N°CAS : 7681-49-4)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	31 mg/kg
Paramètre :	DL50 (FLUORURE DE SODIUM ; N°CAS : 7681-49-4)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Souris
Dose efficace :	44 mg/kg
Paramètre :	ETA (FLUORURE DE SODIUM ; N°CAS : 7681-49-4)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Dose efficace :	100 mg/kg

Expériences tirées de la pratique/sur l'homme

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Lunos® Fluoridgel
Révision : 02.01.2018
Date d'édition : 02.01.2018

Version (Révision): 1.0.1 (1.0.0)

Éviter le contact avec les yeux.

Toxicité dermique aiguë

Paramètre : ATEmix calculé
Voie d'exposition : Dermique
Dose efficace : négligeable

Toxicité inhalatrice aiguë

Paramètre : ATEmix calculé
Voie d'exposition : Par inhalation (vapeur)
Dose efficace : négligeable

Effet irritant et caustique

Irritation primaire de la peau

Non irritant.

Irritation des yeux

Non irritant.

Sensibilisation

Peut déclencher une réaction allergique.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Aucune information disponible.

Danger par aspiration

Aucune information disponible.

11.5 Informations complémentaires

Selon l'ordonnance (CE) 1272/2008, art. 1 n° 5(d), ce produit en tant que produit médical est exclu de l'obligation de marquage.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson

Paramètre : CL50 (FLUORURE DE SODIUM ; N°CAS : 7681-49-4)
Espèce : Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
Paramètres d'évaluation : Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson
Dose efficace : 200 mg/l
Temps d'exposition : 96 h

Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons

Paramètre : NOEC (FLUORURE DE SODIUM ; N°CAS : 7681-49-4)
Espèce : Poisson
Paramètres d'évaluation : Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons
Dose efficace : 500 mg/l
Temps d'exposition : 96 h

Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia

Paramètre : EC50 (FLUORURE DE SODIUM ; N°CAS : 7681-49-4)
Espèce : Daphnia magna (puce d'eau géante)
Paramètres d'évaluation : Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia
Dose efficace : 98 mg/l
Temps d'exposition : 48 h

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradation

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Lunos® Fluoridgel
Révision : 02.01.2018
Date d'édition : 02.01.2018

Version (Révision): 1.0.1 (1.0.0)

12.4 Mobilité dans le sol

Distribution connue ou prévue sur les compartiments environnementaux

Aucune donnée disponible

Adsorption/Désorption

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

12.7 Autres informations écotoxicologiques

Aucune information disponible.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Élimination du produit/de l'emballage

Solutions pour traitement des déchets

Élimination appropriée / Produit

Éliminer en observant les réglementations administratives. Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

Élimination appropriée / Emballage

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations EU

Autres réglementations (UE)

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Lunos® Fluoridgel
Révision : 02.01.2018
Date d'édition : 02.01.2018

Version (Révision): 1.0.1 (1.0.0)

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents

Directives nationales

Notice explicative sur la limite d'occupation

Aucune

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Ce mélange n'a pas fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité.

SECTION 16: Autres informations

16.1 Indications de changement

-

16.2 Abréviations et acronymes

ADR = L'Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
CAS = Chemical Abstracts Service
CE = Commission European
CED = Catalogue Européen des déchets
CEN = Comité européen de normalisation
CL50 = Concentration léthale médiane
CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges
CMR = Cancérogène, Mutagène ou toxique pour la Reproduction
CO₂ = Dioxyde de carbone
COV = Composés organiques volatils
CPSE = Concentration prédite sans effet (PNEC)
DL50 = Dose léthale médiane
DMEL = Dose dérivée avec effet minimum
DNEL = Dose dérivée sans effet
EC50 = Concentration efficace médiane ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë
IATA = Association international du transport aérien
ICAO-TI = L'Organisation de l'aviation civile international - instruction technique
IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses LogKoe/Log Pow = Coefficient de partage octanol/eau
MARPOL 73/78 = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)
Mention EUH = Mention de danger spécifique CLP
Mention H = Mention de danger SGH
NE = Norme Européenne
NOEC/NOEL = Concentration/Dose sans effet observable
OCDE = Organisation de Coopération et de Développement Economiques
ONU = Nations Unies
PBT = Persistants, Bioaccumulables et Toxiques
PNEC = Concentration sans effet prévue (CPSE)
REACH = Règlement sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques [Règlement (CE) N° 1907/2006]
RID = Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses
SGH/GHS = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
STOT-RE/TSOC-ER = Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée
STOT-SE/TSOC-EU = Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique
SVHC = Substances extrêmement préoccupantes
TLV/STEL = La valeur limite de courte durée (VLCT)
TLV/TWA = Valeur limite d'exposition professionnelle (VLEP)
UE = Union Européenne
vPvB/tPtB = Très persistant et très bioaccumulable

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Lunos® Fluoridgel
Révision : 02.01.2018
Date d'édition : 02.01.2018

Version (Révision): 1.0.1 (1.0.0)

16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune information disponible.

16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

16.7 Informations complémentaires

Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.
